

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Arrêté du 17 octobre 2012 portant nomination au Conseil supérieur de la marine marchande

NOR : TRAT1236364A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, en date du 17 octobre 2012, est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre des organisations professionnelles, et en tant que représentant de l'armement : M. Éric BANEL, délégué général d'Armateurs de France, en remplacement de Mme Anne-Sophie AVE.